

La lettre de Nicole Bonnefoy votre conseillère générale

O c t o b r e 2 0 1 2



La vallée de la Charente en hiver, à Aunac, avec en fond le château de Bayers - Photo N. Bonnefoy



Mes fonctions au Conseil général

- Membre de la Commission de l'enfance, de la famille, et de l'insertion
- Présidente du Syndicat mixte des aéroports de Charente
- Membre de la Mission de la nutrition et de l'alimentation en Poitou-Charentes
- Membre de la Commission interdépartementale viticole
- Membre du Conseil d'administration du Collège Alfred Renoleau à Mansle
- Membre du Conseil d'administration de Charente Développement

Pour me joindre :

54, avenue Korb - 16230 MANSLE

Tél. : 05 45 90 15 95

Courriel : n.bonnefoy@senat.fr

Madame, Monsieur, Chers amis,

Voici quatre ans que vous m'avez accordé votre confiance, en m'élisant Conseillère générale. **A travers ce document, je souhaite vous rendre compte de mon travail sur notre canton et au Conseil général, en restant à votre disposition pour tout point que vous voudriez approfondir.**

Elue, je m'étais engagée à vous écouter en proximité, plus particulièrement au travers de permanences que je souhaitais tenir dans les 26 communes de notre canton. **C'est ce que je fais, généralement le lundi matin, pour totaliser à ce jour 212 permanences et des centaines de personnes reçues.** Après un temps d'écoute où chacun peut m'exposer son problème, son souhait, je mets tout en œuvre pour essayer d'apporter la meilleure réponse.

Elue, je m'étais engagée à être présente au Conseil général. C'est ce que je fais, au sein de ma commission, en assemblée plénière, dans les instances dont je suis membre. **Cette présence est indispensable pour bien connaître les politiques ainsi que les dossiers qui touchent à notre canton.** C'est aussi l'occasion pour moi, d'être force d'interpellation ou de proposition, ce que je n'hésite pas à faire.

Elue, je m'étais engagée à travailler avec tous les élus des 26 communes de notre canton. C'est ce que je fais, en les rencontrant individuellement et régulièrement. **En les rassemblant aussi, au moins deux fois dans l'année,** afin de leur exposer mon travail, de prendre leur avis, mais aussi pour mieux mesurer leurs besoins et leur apporter mon soutien dans leurs projets, leurs attentes.

Notre tissu économique et associatif fait aussi l'objet de toute mon attention. Les besoins de chacun sont relayés auprès des instances compétentes pour une meilleure prise en compte.

Mes connaissances et mon expérience des politiques nationales, départementales, régionales, ne sont pas cloisonnées mais au contraire s'ajoutent, pour mieux vous servir, servir notre canton et la Charente.

Avec pour seule ambition d'être à la hauteur de votre confiance et en espérant continuer à entretenir avec vous des liens simples, francs et constructifs, je vous souhaite bonne lecture de ce document.

Bien cordialement

Nicole Bonnefoy

Qu'est-ce que le département ?

Le département a été créé en 1789 au lendemain de la Révolution Française. Depuis 1982 et le premier acte de la décentralisation, il n'a cessé de prendre de l'importance pour devenir, aujourd'hui, un acteur économique, politique et social indispensable au bon fonctionnement de notre république. Collectivité territoriale de plein exercice, il est administré par un conseil général renouvelé par moitié tous les trois ans, dont les membres sont élus pour six ans.

Quel est le rôle du Département ?

Le département est un acteur incontournable de la vie locale et un garant de proximité pour les élus locaux et les citoyens. Ses missions se sont élargies au fur et à mesure des nouvelles étapes de la décentralisation.

■ **L'action sociale, la solidarité, la santé** : elle constitue la mission essentielle du département. De la protection maternelle et infantile, à la prise en charge du handicap ou l'aide aux personnes âgées, les services sociaux du Département sont au service de tous, particulièrement au sein des Maisons départementales des solidarités. Le Département participe activement à la réinsertion sociale et professionnelle de nos concitoyens les plus fragiles, notamment par la mise en œuvre du nouveau Revenu de Solidarité Active (RSA). **En Charente en 2012, 43,20 % du budget est consacré à cette action !**

■ **L'équipement et les transports** : le Conseil général assure l'aménagement et l'entretien de la voirie départementale. Il développe au côté de l'État et de la Région, le réseau routier. Il prend également en charge l'organisation des transports collectifs, à commencer par le ramassage scolaire. **La Charente compte 219 km de routes nationales (RN10 et RN141) et 5 100 km de routes départementales.**

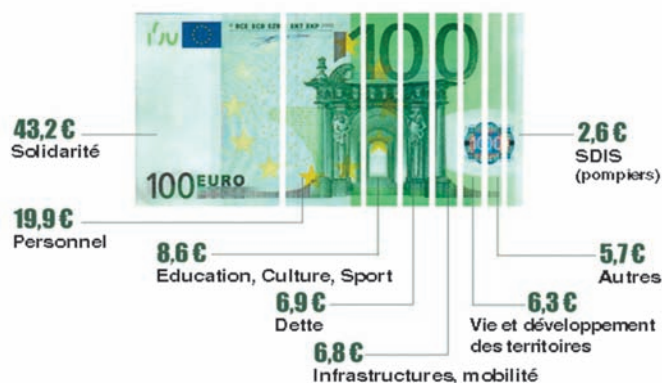
■ **L'aide aux communes** : le département est un interlocuteur privilégié des communes et des communautés de communes. Il les aide à investir et à s'équiper dans de nombreux domaines : assainissement, eau, électrification, voirie, aménagement foncier, voirie communale... Le Conseil général de la Charente, a décidé

il y a quelques mois de proposer aux élus locaux des voies de coopération nouvelle dans les domaines de l'eau, du développement et de l'aménagement des territoires.

■ **L'éducation, la culture, le patrimoine** : le département assure le financement de la construction des collèges, de leurs équipements pédagogiques et de leurs dépenses de fonctionnement. Il a également un rôle en matière d'animation culturelle : bibliothèques centrales de prêt, établissements d'enseignement de la musique, de la danse, des arts plastiques, gestion et entretien des archives départementales. Le Département finance ainsi un grand nombre de festivals et de structures de diffusions culturelles (La Palène à Rouillac, La Canopée à Ruffec ou encore le Théâtre d'Angoulême, la Nef, l'Avant-Scène...) afin que le coût d'entrée des spectacles proposés soit accessible à tous.

■ **Développement local, environnement** : Bien qu'il n'ait pas de compétence directe dans le domaine de l'aide aux entreprises, le Département de la Charente favorise les conditions permettant la création de nouvelles activités et le développement de l'emploi. Il soutient les initiatives innovantes des chefs d'entreprise qui intègrent le développement durable dans leurs activités et apporte un soutien constant à l'agriculture charentaise pour la qualité et la diversité de ses productions.

Budget du Département 2012 : 423 445 131 euros.



La Charente

- Population : **347 000 habitants**
- **35 cantons**
- **404 communes**
- **6 pays**
- **24 communautés de communes**
- **1 communauté d'agglomération**
- **35 conseillers généraux**



Le Canton de Mansle

- Population : **8 823 habitants**
- **3^{ème} circonscription**
- Arrondissement de Confolens
- **26 communes**
- Superficie : **244 km²**
- Densité : **35 hab/km²**
- Chef-lieu : **MANSLE (1546 hab. en 2011)**



Mon travail sur le canton



Permanences cantonales et rencontres régulières avec les élus de notre canton



Chaque semaine, je tiens des permanences dans les mairies des communes de notre canton. Les lieux et les dates changent tous les mois et sont affichés dans chaque mairie. **De janvier 2009 à juin 2012, j'ai tenu 212 permanences.**

Ces rencontres individualisées sont l'occasion d'une écoute particulière avec celles et ceux qui éprouvent des difficultés de tous ordres, dans leur vie de tous les jours, et qui cherchent une aide. Je reste à la disposition de chacun pour essayer de trouver la meilleure solution.

C'est aussi un moment d'échange avec les élus et l'occasion pour moi, de mieux appréhender les attentes, pour mieux les relayer auprès des services de l'État et des collectivités territoriales, ou bien pour nourrir mon action politique, de la réalité du terrain.

Dans le même ordre d'idée, chaque année, je réunis tous les maires de notre canton pour faire un point sur les dossiers importants qui touchent à notre territoire. Cette année, la réunion s'est déroulée le 25 juin 2012 dans les locaux du Conseil général. Il a été abordé :

- l'impact des politiques sociales vers nos aînés, les personnes handicapées et les bénéficiaires des services sociaux
- la couverture en haut débit et l'expérimentation possible du très haut débit
- le soutien aux projets des communes
- les projets départementaux en cours sur le canton (Maison des solidarités, collège, routes, etc...).

Nous avons ensuite partagé le déjeuner et avons pu continuer de discuter avec le Président du Conseil général, Michel BOUTANT.

Soutien aux projets

Nombreux sont celles et ceux qui me sollicitent pour m'informer de leurs projets et me demander un soutien. Autant que je peux, j'essaie de leur apporter une aide financière, en mobilisant en particulier, des fonds nationaux, régionaux et/ou départementaux. Vous trouverez ci-dessous, quelques exemples de projets que j'ai pu soutenir :

Les communes :

■ AUNAC

- Création d'une réserve à incendie
- Réhabilitation et mise aux normes d'un bâtiment communal

■ BAYERS

- Travaux dans le logement locatif de la mairie

■ CELLEFROUIN

- Rénovation des salles de classe de l'école
- Fouilles archéologiques et restauration de l'église

■ CHENON/CHENOMMET

- Aménagement paysager de la station d'épuration
- Assainissement collectif

■ FONTCLAIREAU

- Aménagement de la traversée du bourg
- Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

■ JUILLÉ

- Aménagement d'une place à Villesoubis

■ LA TÂCHE

- Travaux de voirie
- Travaux d'isolation de la mairie
- Réfection extérieure de l'église et du cimetière

■ LICHÈRES

- Rénovation de l'aire de détente de «La Barque»
- Restructuration des maçonneries du chœur de l'église

■ LUXÉ

- Rénovation de l'école

■ MANSLE

- Aménagement d'une piste de cricket et d'une aire d'entraînement sur l'hippodrome du Champion
- Restauration du groupe scolaire
- Aménagement du camping
- Aménagement du local des Restos du Cœur

■ MOUTON

- Effacement des réseaux aériens
- Sécurisation de l'accès à la mairie

■ PUYRÉAUX

- Réhabilitation d'une maison pour la création d'une salle de réunion
- Aménagement du bourg

■ ST AMANT DE BONNIEURE

- Aménagement et sécurisation de l'école maternelle

- Aménagement d'un nouveau dortoir et de sanitaires à l'école maternelle

■ ST ANGEAU

- Réhabilitation de l'école communale

■ ST CIERS S/ BONNIEURE

- Rénovation des sanitaires de l'école
- Travaux d'isolation de la salle socioculturelle
- Création de la mairie dans une ancienne grange
- Réalisation d'une installation collective de chauffage au bois

■ ST FRONT

- Restauration de l'église
- Travaux d'isolation de l'école

■ ST GROUX

- Extension du cimetière et création d'un columbarium

■ STE COLOMBE

- Mise en sécurité du village de l'Age Ballot
- Rénovation thermique des bâtiments communaux
- Travaux à la mairie

■ VALENCE

- Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

■ VENTOUSE

- Travaux de restauration de l'église
- Acquisition d'une tondeuse et d'un ordinateur
- Rénovation d'un logement communal

■ VILLOGNON

- Aménagement du bourg et du hameau des loges

La communauté de communes :

■ CDC DU PAYS MANSLOIS

- Aide aux infrastructures pour la zone d'activité des maisons rouges
- Mise en sécurité et restructuration de la piscine de Mansle
- Aménagement d'un parcours de randonnée nautique et acquisition de matériel pour la pratique du canoë et du vélo.

Les syndicats :

■ SIVOM DE ST FRONT-VALENCE-VENTOUSE

- Aménagement des écoles

Les associations :

■ ESPACE ITINÉRANT D'AIDE ALIMENTAIRE EN PAYS DU RUFFÉCOIS (EIDER)

- Soutien aux plus démunis
- Achat d'un camion alimentaire

■ SOLIDARITÉ PAYSANS

- Soutien aux paysans en difficultés

■ PARENTS D'ÉLÈVES

DE ST CIERS-PUYRÉAUX-NANCLARS

- Aide aux sorties scolaires pour les enfants

■ CLUB DE CANOË KAYAK DE MANSLE

- Acquisition d'équipements sportifs

■ CRICKET CLUB DE MANSLE

- Création d'un terrain d'entraînement

■ MANSLE DANSE

- Création d'une salle de danse à Ruffec
- Location d'un tivolio pour le stage international de juillet 2012

■ FOYER ARTS ET LOISIRS MANSLOIS

- Soutien aux sections Vovinam et handball

■ SOCIÉTÉ DES COURSES DE LUXE

- Aménagement du site de l'hippodrome

■ COMITÉ DES FÊTES DE SAINT FRONT

- Course cycliste des Laddyes

■ COMITÉ DES FÊTES DE TERREBOURG

- Critérium des 2 vallées



Le Département s'engage en faveur du Haut Débit pour tous et partout

Afin d'apporter une solution aux 5 700 foyers charentais qui n'avaient pas accès à internet, le Conseil général de Charente a lancé en 2009, l'opération «Haut débit partout, pour tous», en prenant en charge le raccordement des zones délaissées par les opérateurs privés.

C'est ainsi que depuis l'été 2010, la quasi totalité des charentais, dont certains du canton de MANSLE, a accès au haut débit, y compris dans les zones les plus isolées. Les technologies WiFi et Wimax ont été choisies car, dans ces zones, c'est la seule façon de raccorder, pour un coût raisonnable, les personnes laissées de côté par les grands opérateurs privés.

Le réseau construit par ALSATIS, l'opérateur choisi par le Conseil général, couvre maintenant la quasi-totalité des habitations jusque-là, non éligibles à l'ADSL (zones blanches) et la très grande majorité (90 %) des habitations ne bénéficiant pas de plus de 2 Mbps* en ADSL (zones grises). **Le projet concerne 340 communes sur les 404 que compte la Charente avec une infrastructure radio dense qui permet d'avoir des débits 2 fois supérieurs à l'objectif initial, soit 4 Mbps*.**

Sur cette voie, le Conseil général est en train d'étudier avec ALSATIS, le déploiement du Très Haut Débit, plus particulièrement vers les entreprises, avec les Communautés de Communes volontaires. ■

Pour contacter l'opérateur Alsatis

Tél. : 0 811 955 910

Site internet : www.alsatis.com



La route n'a plus de trous !

La route qui borde la RN 10 de Fontclaireau aux Maisons Rouges se trouvait en très mauvais état. Délaissée depuis des années, par l'État qui en était le propriétaire, elle était cependant très utilisée pour la desserte locale alors que son état désastreux la rendait impraticable et dangereuse.

Partant de ce constat, il paraissait urgent, de procéder aux travaux de remise en état de cette route, après avoir négocié son transfert par l'Etat vers les communes, dans les conditions financières les plus favorables.

Mobilisée par des riverains et les élus des six communes concernées, je me suis fortement impliquée sur ce dossier, pour qu'il aboutisse dans les meilleurs délais.

La route est aujourd'hui en parfait état et je remercie l'Etat qui a transféré rapidement les crédits nécessaires, le SIVOM d'AUNAC et plus particulièrement sa présidente, Madame DEROBINSON qui, avec l'appui des agents des routes du Conseil général, a assuré la Maîtrise d'Ouvrage pour toutes les communes afin de limiter les coûts et pour accélérer la réalisation des travaux.

Je me félicite de la bonne exécution de cette opération un peu complexe et suis heureuse de voir les riverains utiliser à nouveau cette voie dans des conditions optimales de sécurité. ■



Randonnées nautiques en Ruffécois

Durant trois ans, j'ai travaillé avec le technicien rivière du Conseil général, le technicien sportif du Syndicat de Pays du Ruffécois et le Comité départemental de Canoë Kayak, à la réalisation de parcours nautiques sur la Charente, de Ruffec à Montignac. Le but était que les trois clubs de Canoë Kayak (Ruffec, Mansle et Montignac) puissent proposer des activités nautiques pour animer, valoriser et attirer sur notre territoire.

Pour que ce projet important puisse se réaliser, il a fallu :

- Identifier les parcours nautiques, les sécuriser, les signaler et réaliser les travaux d'aménagement du fleuve en conséquence
- Stabiliser et développer les activités pour pérenniser les 3 clubs de Canoë Kayak, par le renouvellement et l'acquisition de matériel afin de compléter l'offre touristique et sportive (achat de canoës, gilets de sauvetage, remorques, vélos, etc...).
- Proposer une démarche partenariale entre les clubs de Canoë Kayak et les Offices de tourisme du Ruffécois, pour une communication commune à l'ensemble de ce territoire sur environ 70 kms de fleuve Charente.
- Trouver les partenaires financiers qui sont : pour 80 % le Conseil régional, l'Europe et le Conseil général – pour 20 % les communautés de communes de Ruffec, 3 Vallées, Mansle et la Boixe.

Je suis heureuse que ce projet soit devenu réalité parce que le fleuve Charente est un atout majeur pour notre territoire. Développer des activités autour du fleuve, c'est soutenir nos clubs et donner envie de s'arrêter pour venir découvrir la Charente autrement. ■

Promotion de l'éducation nutritionnelle dans les établissements scolaires

Très sensible, aux questions relatives à l'alimentation des plus jeunes, je suis engagée depuis plusieurs années, dans la promotion de l'éducation nutritionnelle au sein des établissements scolaires et l'introduction des produits «bio» dans la restauration collective.

C'est ainsi que sous mon impulsion, une trentaine d'écoles du Ruffécois ont accepté de mettre en œuvre un plan d'éducation nutritionnelle dans leurs établissements, pour améliorer la qualité des repas servis à la cantine, pour sensibiliser les enfants à la nécessité de bien s'alimenter et pour former les personnels des cantines en conséquence.

Pour le canton de MANSLE, les établissements scolaires concernés par ce programme, sont : les écoles primaires/élémentaires de LUXÉ, CELLETES, FONTCLAIREAU, AUNAC, SAINT FRONT, VALENCE, SAINT AMANT DE BONNIEURE et l'école maternelle de SAINT ANGEAU.

Ce programme a aussi permis l'achat de matériel gymnique mis à la disposition des enfants, pour leur permettre de s'adonner à des activités physiques, parce que pour être en bonne santé, il faut savoir «bien manger» mais il faut aussi, savoir «bien bouger».

Je suis convaincue que, c'est dès le plus jeune âge qu'il faut sensibiliser à ces questions de santé publique, pour lutter contre l'obésité en particulier, mais aussi pour construire les futurs citoyens responsables de demain. ■





sur quelques-unes de mes interventions...

Bientôt une nouvelle Maison des Solidarités à Mansle

J'ai été saisie par les personnels de la Maison des Solidarités à Mansle, sur l'inaptitude des locaux actuels (inaccessibles, sans confidentialité...) dans lesquels ils travaillent depuis de nombreuses années et qui devaient être provisoires !

Afin d'apporter une réponse, j'ai profité de l'opportunité de réserve foncière avec le départ de la maison de retraite «les 3 Piliers» rue Charles à Mansle, pour proposer au Président du Conseil général, d'acquérir une partie de ce site. Il s'agit là d'une possibilité idéale en centre ville, avec une capacité intéressante du bâti.

Le Président du Conseil général a accepté ma proposition et une autorisation de programme de 1 600 000 € ainsi que 150 000 € en crédits



de paiement ont été votés, pour lancer et conduire l'étude de maîtrise d'œuvre dont le calendrier est le suivant :

- Juillet 2012 : choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre
- Août 2012 – mars 2013 : réalisation des études
- Janvier 2013 : dépôt du permis de construire
- Avril – mai 2013 : appel d'offres
- Juin 2013 : choix des entreprises et notification des marchés
- Juillet 2014 : livraison de la nouvelle Maison des Solidarités

Je me réjouis de cette situation, pour les travailleurs sociaux et les personnes accueillies qui vont d'ici quelque temps pouvoir bénéficier d'une Maison des Solidarités fonctionnelle et accueillante.

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Collège de Mansle



Le vendredi 8 juin 2012, en présence de Monsieur le Président du Conseil général de la Charente, j'ai participé à l'inauguration de la centrale photovoltaïque construite en toiture du collège Alfred Renoleau à Mansle. Ce chantier est le premier des 7 centrales photovoltaïques construites sur le toit des collèges de Charente.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges en Charente s'inscrit dans le cadre d'un projet de grande envergure mené par le Conseil général de la Charente, pour :

- développer la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Conseil général (collèges, bâtiments administratifs...)
- inciter à l'utilisation plus courante de la Haute Qualité Environnementale dans les constructions
- promouvoir les énergies renouvelables ou alternatives.

Par ailleurs, le Conseil général de la Charente ne manque pas de prendre en compte les besoins des collégiens de Mansle. Ainsi, depuis 2008, de nombreux travaux ont été réalisés, tels, la réfection totale du chauffage, le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment Externat et du CDI, la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap (pose d'un ascenseur).

Enfin, une réflexion est en cours avec les équipes éducatives sur l'avenir du gymnase du collège et la création de 2 classes supplémentaires et d'un foyer pour les élèves.

Festival des Nuits Romanes

Les 8^{èmes} Nuits Romanes, organisées par la Région Poitou-Charentes, se sont déroulées cette année du 30 juin au 1er septembre. Plus de 150 manifestations ont animé les églises romanes de la région pendant les deux mois d'été, attirant un très nombreux public.

En amont, la Région Poitou Charentes me demande de mobiliser les communes de notre territoire qui pourraient recevoir ce festival. C'est ainsi que l'année dernière, la commune de MOUTON s'est portée candidate, pour un spectacle inoubliable. Cette année, ce sont les communes de SAINTE COLOMBE ET de LICHERES qui ont accueilli chacune une nuit romane où le public a répondu présent avec plus de 800 personnes à chaque manifestation.



C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir des lieux magiques sous un jour nouveau, avec un regard différent. Au programme de chaque soirée, des artistes professionnels qui proposent un spectacle conçu pour s'adapter à l'environnement architectural, conclu par un moment convivial autour d'une dégustation de produits locaux.

Même la plus petite commune peut recevoir une nuit romane, grâce au soutien financier et technique très important de la Région Poitou Charentes.

Pour la programmation 2013, je ferai en sorte que les communes de notre canton et de notre pays ruffécois soient nombreuses à se porter candidate, pour illuminer nos prochaines nuits d'été !

Le département met en place un plan de lutte contre le frelon asiatique

Le 22 juin 2012, réuni en session, le Conseil général a voté, sur ma proposition, un plan de lutte contre le frelon asiatique. Il ne s'agit pas d'éradiquer cet insecte car cela n'est pas possible, mais de limiter son impact sur les abeilles et sur l'homme.

Le plan départemental se décline en 3 axes :

- Le piégeage sélectif des fondatrices, selon une méthode communiquée aux mairies ou que vous trouverez sur le lien frelon@cg16.fr
- Le recensement des nids actifs par les mairies
- La destruction des nids actifs par des désinsectiseurs agréés selon une charte qui les engage.

Le coût de la destruction et de l'enlèvement des nids, est pris en charge par le Conseil général et les collectivités locales.

Que faire, si vous constatez la présence d'un nid actif de frelons asiatiques ?

- Appeler votre mairie qui se chargera d'informer la cellule spécifique du Conseil général
- Appeler directement la cellule spécifique du Conseil général au 05 16 09 50 21 ou par mail frelon@cg16.fr



Profiter du chantier de la LGV pour soulager le trafic dans le centre de Mansle

Comme vous le savez, la construction par COSEA de la base travaux de Villognon pour la L.G.V. nous amène un trafic de poids lourds plus important qu'il ne l'est déjà, dans le centre de Mansle.

Je me suis battue pour que ce trafic de camions, qui va s'amplifier pendant une année environ, emprunte l'avenue Paul Mairat et non le centre de Mansle, pour rejoindre la route de Luxé (RD 739) et aller à Villognon.

Après de longs mois de tergiversations, le Maire de Mansle a fini, me semble-t-il, par comprendre les enjeux, en acceptant le passage de ces camions par l'avenue Paul Mairat. Bien évidemment, comme je l'avais dit, cette situation implique une mise en sécurité avec divers aménagements importants dont l'avenue Paul Mairat a pu bénéficier, et dont le coût est supporté par COSEA.

Au-delà du passage des camions de COSEA, le Conseil général souhaite réaliser les aménagements nécessaires sur cette voie, pour qu'elle devienne une route départementale, à savoir la RD 739 qui aujourd'hui passe dans le centre de Mansle et qui, à terme, emprunterait l'avenue Paul Mairat pour rejoindre Angoulême ou Ruffec par l'échangeur qui devrait être créé au sud de Mansle, sur la commune de Maine de Boixe. Ainsi le centre de Mansle serait soulagé.

Le Conseil général est bien sûr très attentif au déroulement de ces travaux. Pour ma part, je reste très mobilisée et très vigilante sur la bonne réalisation de ce projet routier (reclassement de la RD 739 et échangeur complet sur la RN 10) qui est une chance unique pour Mansle et notre territoire. Je suis à votre disposition si vous souhaitez plus d'informations. ■



Avenue Paul Mairat rénoverée et sécurisée



Circulation en centre ville de Mansle

Quelques manifestations ou rencontres en images...



Criterium de Terrebourg



Exposition peinture - Club des Aînés d'Aunac



Visite au Sénat - Ecole de Valence



Inauguration de la barque à Lichères



Inauguration Maison de retraite «Le Jardin d'Iroise» à Mansle



Inauguration de «La Ruche qui dit Oui !» à Juillé



Festival Nuit Romane à Mouton



Les 100 ans du Petit Mairat - St Ciers s/ Bonnieure



Manifestation «Croquez sport» à Mansle



«Drôles et drolesses» Saint Angeau



Festival âne et cheval de trait à Villognon



Repas des Aînés à Saint Front



Mot de Francis Flaud, mon suppléant

Après quatre ans de mandat de conseillère générale, Nicole nous prouve jour après jour, qu'elle accomplit sa mission avec grand dévouement et acharnement. Chaque dossier est suivi avec constance et détermination. Son but est que chaque problème posé par un élu ou un habitant de notre canton, puisse trouver une solution.

Alors, Nicole, continue comme ça, pour remplir la mission que nous t'avons confiée.

Et merci pour le travail que tu fais !

Amicalement
Francis FLAUD